LA XVe ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE ROUBAIX-TOURCOING

Mardi matin, à 10 h. 30, devant une nombreuse assistance, s'est tenue à la salle des ventes de laines de l'Hôtel de Ville de Roubaix, la quinzième assemblée générale annuelle de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing. La séance était présidée par M. Joseph Wibaux, président de la Fédération, entouré de MM. Emile Toulemonde et Alexandre Delmotte, présidents honoraires; Dumez, secrétaire général; F. Carissimo et Jules Joire, présidents de la Chambres de Commerce de Roubaix et de Tourcoing.

L'ALLOCUTION DE M. JOSEPH WIBAUX président de la Fédération

En ouvrant la séance, M. Joseph Wibaux, président, a prononcé une remarquable allocution, dont nous extrayons les passages suivants :

Au premier rang des préoccupations exposées dans nos précédents rapports, figurait la crise mondiale. Il faut avoir le courage de déclarer qu'aucune amélioration ne s'est produite sur ce point, au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Aussi, devons-nous redouter le prolongation et même l'aggravation du chômage.

Les motifs d'inquiétude ne manquent pas.

Au milieu de ce trouble et de ce désarroi, un homme s'est levé à l'appel du devoir. Faisons autour du président Doumergue la concentration des honnêtes gens, en dehors et au-dessus des partis politiques.

Espérons que par le redressement économique et la restauration des mœurs, son Gouvernement ramènera la confiance, cette indispensable de la reprise de notre activité industrielle.

Notre action, dans l'intérêt général, ne s'est pas ralentie et les circonstances difficiles ont imposé à nos services un redoublement de travail.

Le Président adresse ensuite ses remerciements à ses collaborateurs et particulièrement au doyen des chefs de service, M. Oscar Chrétien, à qui vient d'être décernée la Médaille d'honneur du travail pour ses 30 ans de bons et loyaux services.

M. Wibaux conclut par ces mots:

« Je souhaite que ces lèvent à l'horizon des jours meilleurs, qui nous permettront de rendre à notre laborieuse population, son activité, et à l'industrie de Roubaix-Tourcoing, sa prospérité. Travaillons tous avec énergie dans l'union et l'apaisement des esprits et des cœurs à la prochaine réalisation de ce vœu ».

De longs applaudissements saluèrent la fin de cette allocution.

LE RAPPORT FINANCIER

En l'absence de M. Dillies, trésorier, excusé, M. Dames donna lecture du rapport financier. Les recettes de l'année s'élèvent à 421.876 fr. 12. Les dépenses à 410.333 francs 04, en excédent de 8.436 fr. 92.

Cette situation est approuvée par l'assemblée, ainsi que le renouvellement du Comité directeur, auquel on adjoint les présidents des Chambres de Commerce de Roubaix et de Tourcoing.

LE RAPPORT DU COMITÉ DIRECTEUR

M. Alfred Dames, secrétaire général, donne lecture du rapport du Comité directeur sur les travaux de l'année 1933 :

Au début de ce rapport annuel, dit-il, vous nous permettrez de rendre tout d'abord un hommage ému à la mémoire des personnalités de notre région disparues depuis notre dernière assemblée générale: MM. Georges Wattel, Jules Delattre, Hippolyte Scalabre et Georges Broweys.

L'année 1933 n'a heureusement pas interrompu la courbe ascendante des inscriptions de maisons nouvellement installées ou qui n'avaient pas encore saisi tout l'intérêt de leur affiliation à notre groupement. Certes, nous n'avons pu empêcher d'inévitables défections de ces produits, en raison même de la persistance de la crise économique. Mais comme précédemment, les nouveaux venus ont été assez nombreux pour rétablir, si l'on peut dire, le balance de notre effectif.

Un fait est à citer : c'est la proportion relativement importante des firmes étrangères aux circonscriptions de nos deux Chambres de Commerce qui deviennent membres correspondants. Il souligne, de manière éloquente, combien notre organisation, nos services et notre action sont appréciés non seulement sur place, mais aussi au delà de nos deux villes et de leur banlieue.

La taxe d'apprentissage

Après bien des vicissitudes, la question de la taxe d'apprentissage a vécu une période d'accalmie. Le Comité interprofessionnel de l'apprentissage du Nord a organisé et développé la répartition des subventions de l'industrie et du commerce en faveur de l'enseignement professionnel. La mise au point de ce système a pu donner des résultats qui se sont révélés très satisfaisants à fin décembre.

Les écoles bénéficiaires, tant officielles que privées, ont applaudi à cette centralisation des dossiers en vue de la meilleure utilisation du montant escomptable de la taxe.

Il importe de rester très unis pour donner toute son ampleur au régime d'équité instauré par le Comité interprofessionnel de l'apprentissage qui y a intéressé les Chambres de Commerce de la région.

Les visites d'officiers

En 1933, le programme des déplacements de la 54me Promotion de l'Ecole de guerre n'a permis que deux séries de visites à Roubaix-Tourcoing.

Nous venons d'être avisés qu'en raison des restrictions budgétaires, un seul voyage est possible pour les officiers de la 55me Promotion.

Les relations commerciales avec l'étranger

L'année écoulée a vu s'accentuer les difficultés dont souffre notre commerce d'exportation. Notre production se trouve, sur le marché extérieur, devant des barrières douanières renforcées, une concurrence souvent impossible à soutenir et aux prises avec des contingents très restreints. Par ailleurs, les réglementations monétaires en vigueur, dans certains pays compliquent encore les transactions ainsi que les représailles consécutives de la part des pays touchés dans leurs exportations vers la France.

Les dommages de guerre

Anciens et nouveaux attributaires des produits finis, ce sont mis d'accord sur un texte qui, faisait la part des difficultés de l'heure actuelle, présente le grand intérêt de régler définitivement le question.

En voici l'économie:

Lorsque les reversements des anciens attributaires auront atteint l'importance: 1e dire 20 % versés aux nouveaux attributaires, à titre d'acompte; 2e du fonds de garantie du Crédit National, le Ministre des Finances autorisera l'organisation d'une loterie privée dont le montant net ne devra pas dépasser 70 millions de francs.

Les sommes ainsi obtenues serviront: 1e à porter jusqu'à 32 % les versements à faire aux nouveaux attributaires; 2e à rembourser à l'Etat les intérêts versés par lui au Crédit National sur les avances faites au compte de compensation; 3e à réduire la quote-part des reversements des anciens attributaires et à rembourser, à due concurrence, ceux d'entre eux qui se sont libérés antérieurement en totalité. On estime à 40 % le montant des reversements définitifs des anciens attributaires et l'intérêt moratoire du 10 % pourra être supprimé pour la passé et réduit pour l'acquis.

Toutes ces opérations devront être faites dans un délai de six mois, faute de quoi elles seront rapportées de plein droit, pour faire revivre les textes législatifs précédents.

L'activité du service du contentieux...

Voici quelques renseignements statistiques qui montrent l'importance de ce service placé depuis plus de deux ans sous la direction de M. Georges Chevillard, ancien directeur de l'Office des Dommages de guerre de Roubaix-Tourcoing:

Affaires en cours au 1er janvier 1933	5.000
Affaires nouvelles de l'année, nécessitant l'ouverture de 1.555 sous-dossiers	1.190
Soit:	1.250
Affaires réglées au cours de l'année	1.529
Affaires en cours au 1er janvier 1934	2.721
Nombre de lettres reçues	23.543
Nombre de lettres envoyées	33.086
Sommes récupérées	4.331.751 fr. 85

Il y a lieu de constater le nombre d'affaires définitivement réglées en cours du dernier exercice et le total des encaissements, important eu égard à la situation actuelle.

Il faut, malheureusement constater que les difficultés sont, chaque jour, plus grandes.

La méconnaissance du principe fondamental du respect des contrats, le mépris de la signature donnée, ne sont plus rares aujourd'hui et comme de tels agissements l'industriel et le commerçant honnêtes sont pratiquement désarmés.

Par ailleurs, l'indulgence des tribunaux, les lenteurs de leurs décisions rendent leurs interventions pratiquement inefficaces.

La Fédération croit avoir trouvé, à cet égard, une aide dans la Ligue d'assainissement commercial, dont elle a encouragé la formation.

En accord avec les groupements intéressés, elle demande dans l'ordre législatif les réformes qui s'imposent.

...Du service des renseignements commerciaux...

Le mauvais état général des affaires et les difficultés dont nos adhérents continuent à souffrir ont cependant permis à cet indispensable organisme de conserver toute son activité.

Dans le cours de l'années dernière, 110.713 rapports ont été fournis à nos membres, ce chiffre comprenant 55.022 informations provisoires et 55.691 définitives; 2.325 enquêtes ont été effectuées sur place par notre service.

Trente-six nouvelles adhésions ont été enregistrées par notre service de renseignements commerciaux.

...Du service des consultations fiscales...

Comme durant les années précédentes, nos adhérents en très grand nombre, ont su recours à notre Service fiscal, soit pour des consultations, soit pour des interventions devant la juridiction administrative.

Par ses circulaires, notre service spécial a tenu nos firmes industrielles et commerciales au courant des nouvelles lois fiscales, comme aussi des interprétations de certaines dispositions législatives.

La taxe sur le chiffre d'affaires continue à nécessiter des interventions multiples à propos d'interprétations de certains textes ministériels. La loi relative à l'emploi obligatoire des mutilés a suscité des difficultés pour lesquelles notre Service spécial a dû intervenir.

La loi du 23 décembre 1933 tendant au rétablissement de l'équilibre budgétaire comportait diverses dispositions d'ordre fiscal, pour lesquelles nos adhérents ont eu à recourir plus spécialement à notre Service.

Nous n'avons plus à mentionner combien nos adhérents ont intérêt à recourir à notre Service spécial de consultations fiscales. Les charges qui accablent le commerce et l'industrie sont de plus en plus élevées et, par ailleurs, nos firmes ont de plus en plus besoin de rechercher tous les moyens de réduire leur prix de revient.

...Du service des traductions

Nos adhérents ont continué, pendant le dernier exercice, à mettre souvent à contribution notre Service de traductions commerciales. En lui faisant ainsi confiance, ils ont témoigné de leur satisfaction en soulignant l'importance et l'utilité de ce service.

Les adhésions de la Fédération à certaines initiatives

Notre Fédération continue à s'associer au mouvement lancé en vue du rétablissement de l'équilibre budgétaire, de l'observation d'une politique d'économies et, par suite, d'allégement de la fiscalité.

Elle a prêté son concours à M. Louis Watine, président de la section roubaisienne de la Société française de secours aux blessés militaires, dans l'action qu'il a entreprise pour munir Roubaix d'une organisation de défense passive contre les gaz asphyxiants en cas d'hostilité.

Enfin, notre Fédération ne pouvait faire sans répondre au désir manifesté avec insistance par le Comité de la Foire commerciale et internationale de Lille d'une participation effective de nos groupements textiles à la Foire d'avril prochain.

L'emploi des stagiaires industriels et commerciaux

En 1932, la Société d'encouragement de Roubaix-Tourcoing pour l'envoi de stagiaires industriels et commerciaux à l'étranger s'était vue contrainte, par les difficultés économiques rencontrées partout à ralentir un peu son action et à s'intéresser surtout à l'attribution de bourses de vacances à l'étranger à des élèves de cours de langues.

Aussi, n'était-elle attachée à étudier à fond les moyens qui lui restaient de poursuivre, malgré les circonstances peu favorables, le but qu'elle s'est assigné depuis sa création.

Le presque totalité des marchés étrangers se trouvant fermés et peu abordables, dans les conditions actuelles, pour une prospection efficace, la Société d'encouragement a repris certains projets qu'elle n'avait pu réaliser jusqu'alors.

Il s'agissait de l'étude des possibilités d'affaires dans les colonies qui avait été souvent envisagée.

La Société d'encouragement a procédé au choix judicieux des stagiaires à mettre en route. La décision avait été prise de faire visiter, d'une part, les colonies de l'Afrique occidentale française, d'une autre l'Union sud-africaine.

M. Lagasse fut désigné pour se rendre en A. O. F.

Pour l'Union sud-africaine, la candidature de M. Verdoucq a été retenue.

M. Lagasse visita successivement: le Soudan, la Guinée, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Dahomey.

M. Verdoucq en fit autant de son côté.

Nous ne saurions trop insister sur le caractère d'opportunité indiscutable que présente l'initiative prise par la Société d'encouragement de faire étudier les marchés coloniaux à une période où les affaires s'avèrent de moins en moins faciles avec la clientèle habituelle d'exportation.

A ce dernier point de vue, les informations recueillies dans les deux régions visitées ont donné une idée plus exacte et plus documentée de l'importance de la concurrence normale et concurrence tout à fait particulière des pays pratiquant le dumping et de l'Extrême-Orient.

La Société d'encouragement a continué à s'intéresser à la préparation de future stagiaires éventuels en organisant des concours pour l'attribution de bourses de vacances à l'étranger. Le concours de 1933 a réuni douze candidatures de jeunes gens appartenant à différents établissements d'enseignement professionnel de la 7e région de Roubaix-Tourcoing. Six jeunes gens ont subi avec succès les épreuves écrites et orales, et leur départ eut lieu dans les conditions suivantes: quatre ont été envoyés pour deux mois en Allemagne, et deux en Angleterre.

Après avoir remercié les divers collaborateurs de la Fédération, le secrétaire-général conclut:

Et maintenant que vous voici au terme de ce rapport et qu'il nous faut constater que, malheureusement, la reprise tant espérée des affaires ne s'est pas produite en 1933, nous osons-nous permis de souhaiter que l'année 1934 nous apporte enfin la fin ou tout au moins une sérieuse atténuation de cette trop longue crise.

Puissent nos nouveaux dirigeants ramener le calme dans les esprits, la loyale exécution des engagements pris et la confiance dans l'avenir — tant à l'intérieur qu'à l'extérieur — dont le monde des affaires a tant besoin!

Nous ne devons rien négliger, les uns et les autres, pour faciliter la réalisation de ce vœu dont dépendent l'existence de nos industries régionales et celle du pays tout entier!

M. Dames félicite M. Vandendriessche, secrétaire général de la Chambre de Commerce de Tourcoing, de sa récente promotion dans l'Ordre de la Couronne de Belgique et souligne la part immiscée que prend M. Jacques Masurel en qualité de président, dans la section textile de la Foire Commerciale de Lille.

UNE ADRESSE A M. DOUMERGUE

M. Wibaux donne lecture du télégramme suivant, qui sera dépêché à M. Doumergue, président du Conseil:

A l'occasion de son assemblée générale, la Fédération Industrielle de Roubaix-Tourcoing vous renouvelle l'hommage de ses sentiments de profonde gratitude, de respectueux dévouement et de confiance dans l'heureux accomplissement de votre mission d'apaisement et de salut public pour le redressement économique, financier et moral de notre pays.

Cette adresse fut votée par acclamations.

LA CONFÉRENCE DE M. PIERRE LYAUTEY

M. Pierre Lyautey, directeur honoraire de l'Industrie et de l'Agriculture françaises, fit ensuite une remarquable conférence sur « L'expérience du président Roosevelt », Vaste et imprévisent et économiste éminent, M. Lyautey, au cours de son troisième voyage aux Etats-Unis a recueilli de très intéressantes opinions sur les nouvelles méthodes du Président.

Roosevelt incarne le champion d'une nouvelle Amérique qui n'est plus celle des magnats et qui gagne en culture sur la précédente.

La N.R.A. est le point de départ d'une évolution sur le terme de laquelle on ne peut encore se prononcer. La conférencier développe le sens de la nouvelle organisation économique, les conséquences de la constitution des Trade-Unions, le rattachement du système à une organisation centralisée.

Il analyse encore le mouvement des prix, l'augmentation des transactions, le pouvoir d'achat accru grâce aux dépenses publiques créées par les récents emprunts.

Les Américains ont conscience d'avoir meilleur moral et plus de dynamisme qu'en 1931.

M. Pierre Lyautey, après avoir bien souligné les caractères particuliers de cette nouvelle Amérique, a noté les conséquences qu'avait sur les relations franco-américaines la dévaluation du dollar et celles qu'aurait l'exercice des pleins pouvoirs douaniers s'ils sont conférés au Président. Il fait dire adieu à l'Amérique de l'après-guerre et s'adapter aux nouvelles conditions psychologiques, sociales et économiques des Etats-Unis de 1934.

La construction de la nouvelle station de Radio P.T.T. Nord à Camphin

La Commission des bâtiments de l'administration des P. T. T. a statué hier sur la désignation à soumettre à l'adhésion de ministre de l'entreprise qui sera chargée de la construction des bâtiments de la nouvelle station de Camphin.

Après cette séance, M. Mallarmé a opposé sa signature sur le document qui consacre d'une façon définitive la mise en chantier de l'émetteur à grande puissance de Lille.

L'entreprise adjudicataire doit avoir terminé les bâtiments et les habitations dans un délai maximum de cinq mois.

A la fin d'Août, par conséquent, il pourra être procédé à la mise en place des organes techniques, dont l'installation prendra trois mois environ.

On peut donc considérer qu'après les essais indispensables, l'émetteur de Camphin sera susceptible d'être mis en service à la fin de l'automne prochain.

Au Comité central de la Laine

Le Conseil de direction du Comité central de la Laine vient de se réunir, sous la présidence de M. François Koebig, vice-président, remplaçant M. Eugène Mathon, en voyage d'études à l'étranger.

Le Conseil a ratifié la désignation des délégués suivants:

M. Renard, président de la Chambre syndicale des Fabricants de tapis peint noué, en remplacement de M. Henri Adré, décédé; M. Grenouiller, président de la Chambre syndicale des Fabricants de tissus feutrés.

Le Conseil a examiné les répercussions possibles de la loi conférant au Gouvernement les « pleins pouvoirs douaniers ». Un échange de vues a eu lieu, concernant l'éventualité du remplacement de certains contingents par des augmentations de droits de douane.

Le Conseil a pris acte du vote par le Parlement d'une loi autorisant le Gouvernement à supprimer par décrets les majorations de la taxe à l'importation appliquées depuis le mois de mars 1932. Le vote de ce projet doit faciliter l'aboutissement des négociations commerciales engagées avec un certain nombre de pays et notamment la Suisse et l'Angleterre.

Le directeur a rendu compte du fonctionnement du contingentement des tissus de laine pour le premier trimestre 1934.

Le conflit douanier franco-anglais et la situation résultant du contingentement des produits laitiers en Allemagne, ont fait l'objet d'une importante discussion. Le Conseil a également pris connaissance de l'état des négociations en cours avec le Brésil, la Hollande, la Pologne et la Suisse, ainsi que des accords commerciaux récemment conclus avec la Tchécoslovaquie, le Portugal et l'Espagne. Il a procédé à le désignation de la délégation chargée de prendre contact avec l'industrie laitière belge, en vue de l'examen de la situation des échanges laitiers entre les deux pays.

En l'absence de M. Maurice Dubrulle, empêché, le directeur a rendu compte de la réunion du Conseil de direction de la Fédération laitière internationale, qui a eu lieu à Paris, les 7 et 8 mars.

Après avoir approuvé les démarches auxquelles le Comité central de la Laine a participé, concernant les difficultés de recouvrement des créances sur un certain nombre de pays, le Conseil a fixé le douzième assemblée générale au jeudi 19 avril.

Le Grand Prix Littéraire de la ville de Lille et des « Amis de Lille » a été décerné à M. Nicolas Bourgeois pour son livre « Le berceau sous le beffroi »

Le premier grand prix littéraire de la ville de Lille et des « Amis de Lille » a été décerné, mardi, au début de l'après-midi.

Après avoir été accueillis ce soir de Lille par leurs collègues Illois, les membres du jury se sont rendus, en automobile, à l'Hôtel de Ville, où ils ont été reçus par M. Favières, adjoint au maire, représentant M. Salengro.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait: MM. J.-H. Rosny aîné, président de l'Académie Goncourt; Marcel Batilliet, Léon Bocquet, Charles Brun, Mme Germaine Acremant.

MM. Louis Delepoulle, président des « Amis de Lille »; Jules Scrive-Loyer; Philippe Kah, secrétaire général du prix.

Après avoir présenté les membres des « Amis de Lille » à M. J.-H. Rosny aîné et à ceux qui l'entouraient, M. Favières rappela les raisons de la fondation du prix, sur l'initiative de M. Louis Delepoulle.

Répondant à M. Favières, M. J.-H. Rosny aîné le remercia de son accueil.

Me Philippe Kah émit le vœu de voir glorifiée comme il convient un autre poète Illois, Vermersch, dont la mémoire, ainsi que celle d'autres plus connus, permet de dire que Lille est non seulement une capitale de labeur, mais aussi un centre intellectuel.

Une coupe de champagne fut ensuite servie, puis les personnes présentes gagnèrent le « Royal-Hôtel » pour le banquet.

Au début, Me Philippe Kah, en sa qualité de secrétaire de prix, annonça que le lauréat était M. Nicolas Bourgeois, pour son livre: « Le Berceau sous le Beffroi ».

M. Bourgeois a réuni cinq voix contre quatre à M. Vandekerkova, auteur de « La petite Lilloise ».

Pour les mutilés et réformés d'après-guerre

Les mutilés d'après-guerre n'ont pas droit à certains avantages des lois concernant la législation des pensions. Leurs droits ont subi une nouvelle atteinte par la suppression des présomptions d'origine aux jeunes soldats, suppression qui a son caractère rétroactif par le vote de la loi du 31 mai 1933, instituant la révision des pensions. Ainsi de nombreuses pensions vont être supprimées, mais malheureusement les maladies resteront acquises aux intéressés qui, appelés à « Bon service armé » et obligatoirement au service militaire, y contractèrent des infirmités. A-t-on pensé à ce que deviendra un malade ou infirme à qui on supprimera les droits qu'il avait acquis antérieurement par les lois en vigueur, voire par décision de justice.

La Fédération nationale des Mutilés et Réformés d'après-guerre, 47, rue de Douai, Paris (IXe), défend les droits des jeunes soldats. Pour obtenir des renseignements ou faire partie de la Fédération, écrire à la section régionale, 22, rue Nicole, Berck-Plage (Pas-de-Calais).

LA DESTRUCTION DES NIDS DE CORBEAUX ET DE PIES

Tout propriétaire, locataire ou usager de terrains où sont des arbres portant des nids de corbeaux ou de pies, est tenu de procéder à la destruction de ces nids du 1er avril au 1er juin.

Roubaix

Aujourd'hui, mercredi 21 mars :

Aujourd'hui, saint Benoit; demain, saintes Léa.

Soleil: Lever.. 6 h. 56; coucher. 18 h. 03.

Lune: Nouvelle du 15; premier quartier le 23.

Prévisions météorologiques pour la journée du 21 mars (Région Nord): Temps pluvieux, suivi d'amélioration; ciel trois quarts ou entièrement couvert, avec éclaircies et averses suivies d'amélioration progressive; vent du secteur Sud-Ouest, faible, devenant variable; minimum de température en faible baisse sur celui de la veille.

Caisse d'Epargne: 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: de 10 h. à 11 h., au Groupe d'écoles Linné (entrée par la rue Ingres prolongée); de 15 à 17 h., local de la Goutte de lait.

Bains Municipaux: Piscine: de 6 h. à 11 h. 30 et de 13 h. à 16 h. 30: Baignoires: aux mêmes heures.

Au cours d'une rixe dans un cabaret, un consommateur est blessé à coups de queue de billard

Dans la soirée de mardi, le police du 3e arrondissement a été alertée pour une affaire de coups qui s'est déroulée dans un cabaret du boulevard Gambetta.

Vers 19 h. 45, le jeune Raymond Vanneste, 12 ans, domicilié 68, rue de la Coubaude, cour Vandersveghem, 2, passait le long du canal, sur le chemin de halage, au quai de Cherbourg; l'enfant aperçut un homme étendu sur le sol et qui ne donnait plus signe de vie. « Encore un ivrogne », pensa-t-il. Pourtant il s'approcha de l'homme et malgré l'obscurité il put voir que l'inconnu avait le visage maculé de sang et qu'il continuait à en perdre par plusieurs plaies à la tête.

Justement affolé, le jeune Raymond Vanneste parti en courant et se rendit au poste de police de la place Chaptal, où il mit les agents au courant de son aventure. Aussitôt des agents de police se mirent à la recherche du blessé signalé par l'enfant et l'ayant facilement trouvé, le ramenèrent au poste.

L'homme, M. Raoul Martens, 38 ans, ouvrier marbrier, domicilié 29, rue Kléber, fut soigné par M. le docteur Jacquemond, qu'on avait mandé d'urgence et le praticien releva de fortes plaies au cuir chevelu. Il est possible que la partie supérieure du crâne a été enfoncée.

M. le docteur Jacquemond réserva son diagnostic et fit admettre le blessé à l'hôpital « La Fraternité ».

Une dispute qui tourne mal

Comment cet homme avait-il été blessé et retrouvé inconscient le long du canal? Était-ce à la suite d'une agression ou d'un accident. M. Puel, l'actif commissaire de police du 3e arrondissement, se mit en campagne et après une rapide enquête il parvint à reconstituer l'affaire. Voici ce qu'il en était:

Au début de la soirée de mardi, Raoul Martens était entré dans un café tenu par Mme Marthe Dannewal, 28 ans, 211, boulevard Gambetta.

Il prit des consommations avec plusieurs personnes qui se trouvaient dans l'établissement. Il était déjà à ce moment-là dans un état d'ivresse assez avancé. Il commanda plusieurs « tournées » et il en arriva facilement à une dépense de 15 fr. qu'il régla. Puis il commanda une autre tournée, laquelle ne montait à 4 fr. 50.

Mais cette fois, Martens était à sec et, délibérément, il refusa de payer. La chose évidemment n'alla pas tout seul. Le cabaretier exigeait, celui-ci menaçait. Alors, le marbrier se mit en colère; la lutte saisit par les cheveux et tous deux roulèrent par terre. Croyant la débitante en danger, un client saisit une queue de billard et, de toutes ses forces, en asséna des coups formidables sur la tête de Martens. Celui-ci lâcha prise. Soignant, saignant, il se releva en titubant et sortit...

Peu après, on le retrouva inanimé le long du canal. On supposa que le marbrier a essayé de rejoindre chez lui. Sa force le trahissant, il sera tombé.

L'état du blessé

Ceci est la thèse de la cabaretière et des clients de l'établissement. Elle apparaît vraisemblable mais il faudra pourtant la confronter avec celle de M. Martens. Il faudra aussi établir exactement la part prise par chacune des personnes qui se trouvaient dans le cabaret en moment de la rixe. Aussi M. Puel continue activement son enquête sur cette affaire.

Nous avons pris hier soir des nouvelles du blessé, les blessures ne semblent pas graves et son état en tout cas n'est nullement alarmant.

HALLE FLIPO, Loterie Nationale pour le Café, Biscuits, Beurre, Margarine.

LES OPÉRATIONS DU SERVICE GÉOGRAPHIQUE^E DE L'ARMÉE A ROUBAIX

Le Service géographique de l'armée procédera incessamment, sur le territoire de Roubaix, à des travaux de triangulation, de levé ou de vérification des cartes.

A cet effet, l'arrêté de M. le Préfet du Nord en date de 27 février autorise MM. les officiers et sous-officiers du Service géographique de l'armée, ainsi que le personnel militaire ou civil qui les aide dans leurs travaux, à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées, closes ou non closes, pour le mesure des distances et enfin à plantée des piquets de tracé et à apposer, même à demeure, des marques de repère sur les objets fixes du voisinage.

La destruction, la détérioration ou le déplacement des bornes ou signaux installés par ce service seront punis des peines prévues à l'article 257 du Code pénal.

PLUS jolis et moins chers seront vos Rideaux achetés à Ridax, 110, r. Epeule. 2

L'ARRIVÉE DE PARIS-ROUBAIX

Comme chaque année à pareille époque, M. le Maire de Roubaix vient de prendre l'arrêté suivant:

« En raison de l'arrivée de la course Paris-Roubaix, la circulation des voitures ordinaires, des automobiles et des bicyclettes sera interrompue le dimanche 1er avril, de 13 à 18 h., dans la rue Edouard-Vaillant, ainsi que dans l'avenue Gustave-Delory. »

LOTERIE NATIONALE

Il reste 1.000 bons de participation à distribuer GRATUITEMENT par la Maison Raad LEMAN, 15, Quai de Gand, 16 ROUBAIX (Téléph. 326.47)

Il tout acheteur d'une provision de charbons aux prix de son tarif (minimum: 500 kilos). 36304

LE GRAND CONCERT DU « CHORAL NADAUD »

Comme nous l'avons précédemment annoncé, c'est demain, à 20 heures, qu'aura lieu, à l'Hippodrome-Théâtre, le grand concert annuel du Choral Nadaud, offert à nos membres actifs, bienfaiteurs et honoraires.

Comme il est d'usage au Choral Nadaud, le programme sera de choix cette fois encore.

En dehors des chœurs qu'exécutera le Choral Nadaud et à la préparation desquels le maître Duysburgh a mis le meilleur de son talent, les spectateurs entendront une belle pléiade d'artistes:

Mme Jeny Delille et le ténor Verdière, du Théâtre-Comique; M. Jean Recolard, violoncelliste, soliste des grands concerts de Paris, qui viendra pour la première fois dans notre région; M. Louis Seguer, de l'Odéon.

Voilà de quoi assurer que le programme donnera satisfaction aux spectateurs et que le concert du Choral Nadaud obtiendra demain encore une succès traditionnel.

CHEZ LES PRÉVOYANTS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE ROUBAISIENS

L'assemblée générale de la société des Prévoyants de l'Industrie et du Commerce Roubaisiens aura lieu le dimanche 25 mars, à 10 heures, dans la salle des ventes de la Chambre de Commerce, rue de l'Hôtel-de-Ville, 3.

Ordre du jour: Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. - Compte rendu moral et financier. - Admission de nouveaux membres. - Admission à la pension. - Vote de la qualité de la pension. - Fusion avec les sociétés de secours mutuels Saint-Honoré et Saint-Henri.

Une tombola sera tirée entre tous les membres présents à l'assemblée générale.

La tombola réservée aux membres avant fait souscrire des nouvelles adhésions depuis la dernière assemblée générale, aura lieu lors d'une prochaine assemblée, qui sera organisée pour fêter le quarantième anniversaire de la société.

FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Demain jeudi 22 mars, à 20 h. 15, aura lieu, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, la réunion trimestrielle des militants de J. C. Cette réunion aura consacrée à la discussion du rapport sur les résultats de l'enquête « La J. C. et la profession ». Le rapporteur sera M. Paul Gombert, de la section de Notre-Dame.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT LIBRE DU BATIMENT DE ROUBAIX-TOURCOING

On nous communique:

Le Syndicat libre du bâtiment s'est réuni le lundi 19 mars, au siège, 39, rue Henri-Carrette.

Devant un groupe important de syndiqués, notre trésorier exposa la situation de nos caisses de chômage et nous donna le montant des allocations payées aux chômeurs durant l'année 1933.

A la suite de cet exposé, les syndiqués ont été unanimes pour déclarer leur satisfaction de la marche de nos caisses.

Le secrétaire ouvre ensuite une discussion sur les sujets prévus à l'ordre du jour: les salaires, les frais de déplacements, le chômage.

Pour clôturer cette discussion, le secrétaire tire les conclusions:

1° Il apparaît notamment que la baisse des salaires et la suppression des frais de déplacement sont le résultat de la course des entrepreneurs vers le grand rabais. Ce rabais consenti par les entrepreneurs est payé en grande partie par les travailleurs, sous quelque forme que ce soit. C'est là une solution qui nous ne pouvons admettre. Il y a dans doute matière à discussion;

2° Pour atténuer les effets du chômage dans la corporation et le faire disparaître progressivement, nous souhaitons la mise en route de travaux utiles (habitations ouvrières, routes, meilleur aménagement des villes, etc.)

Nous demandons la mise à l'étude très sérieuse du problème de la réduction des heures de travail. Nous trouvons pour notre part, dans l'application de la semaine de 40 heures, un moyen de diminuer le chômage.

Et terminant, nous déclarons une fois de plus notre entier attachement à nos principes de collaboration.

Dans cet esprit, l'assemblée générale donne pouvoir au secrétaire pour demander une entrevue avec le Syndicat des entrepreneurs.

Une réunion de la Ligue féminine d'Action catholique française

La réunion générale de la L.F.C.A.F. de Roubaix-Campagne aura lieu au Central Ciné-Théâtre, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, à Roubaix, le dimanche 25 mars 1934, à 15 h., sous la présidence de M. l'abbé Lemaire, aumônier de la Ligue.

Une conférence sera faite par Mlle de Chateaurocher, conférencière de Paris.

Quelques billets de Pèlerinage à Lourdes seront tirés en tombola.

Le nom et l'adresse des ligueuses est exigé sur l'invitation, qui sera prise à l'entrée pour servir de billet de tombola.

Seules les ligueuses présentes à la réunion pourront gagner les billets de Lourdes. Elles devront présenter leur carte d'adhérente.

Chez les Médaillés du Travail

Les sociétaires sont informés que, par suite de la fermeture à la fin du mois de mars de la « Maison des Artisans », rue des Champs, 50, le siège de la Société des Médaillés du Travail est transféré Café « A l'Ancienne », 8, coin du Grand-Chemin, où auront lieu les réunions mensuelles à partir du mois d'avril.

La Commission rappelle que le Congrès annuel de la Fédération nationale, ayant lieu le dimanche 20 mai (Pentecôte), à Valenciennes, les sociétaires désireux d'y participer à leur frais sont assurés d'une réduction de 50 % sur leur ticket de route: le coût du convert est fixé à 15 fr. Pour l'inscription, s'adresser à M. Dupont, président, 37, rue Leverrier.

L'ex-fondé de pouvoirs de la Banque Commerciale de France à Roubaix est renvoyé devant les Assises

Fernand Catteau, âgé de 47 ans, qui était depuis plusieurs années au service de la Banque Commerciale de France, d'abord à Tourcoing, puis à Roubaix où il occupait en dernier lieu les fonctions de fondé de pouvoirs, a profité de la confiance qu'il inspirait et ceci de ces nombreuses relations pour détourner des sommes importantes, se montant à un total de plus de 300.000 fr. Il est en faite et sera jugé par contumace à la session qui s'ouvre à Douai, le 23 avril prochain.

LA FREQUENTATION SCOLAIRE EST OBLIGATOIRE. — La Commission scolaire s'est réunie à la Mairie sous la présidence de M. Chartier, inspecteur de l'enseignement primaire, pour entendre les explications des pères de famille convoqués au sujet du peu d'assiduité du cinquième à leurs enfants. Après audition, la Commission a décidé de procéder à l'affichage, à la porte de la Mairie, des noms de MM. Vincent, rue d'Alma, 32; Scipion, rue de la Guinguette, 4; Amédée Dellenne, rue Perrot, 14; Raymond Mase, rue des Arts, 216, pour Thiers, 2; et de représentation, sanction, irrégularité de leurs enfants.

Dans son audience du 15 mars, le Tribunal de simple police de Roubaix a condamné M. et Mme Delotte-Demanche, rue Henri-Carrette, 64, solidairement à 5 fr. d'amende.

AMICALE DE L'INSTITUT SÉVIGNÉ. — La prochaine réunion est fixée au dimanche 8 avril, à 15 h. 30. La bibliothèque sera ouverte de 15 h. 30 à 16 h. 30.

ESPERANTO. — Une réunion de propagande et d'organisation aura lieu le 25 mars, à 10 h., au siège de Al fratigo, 173, rue J.-Guesde, Roubaix.

CHORAL NADAUD. — Ce soir, mercredi, à 20 h., au siège, répétition générale par M. J. Duysburgh. Renseignements aux chanteurs sur le programme du concert. Demain jeudi, à 16 h. 45, réunion de tous les chanteurs dans la cour de l'Hippodrome, tenue: habit, cravate blanche, insigne.

CERCLE « LES XL ». — Ce mercredi, à 19 h. 30, au local, répétition générale.

PHILHARMONIQUE DE ROUBAIX. — Ce soir, mercredi, répétition générale à 20 h. 30.

ORPHEON « LES INOFFENSIFS ». — Ce soir, à 20 h., répétition générale.

CHORALE L'EPEULOISE. — Aujourd'hui à 20 h., répétition générale au siège.

COFFRES-FORTS 21 Rue Faidherbe LILLE
GRUSON
CATALOGUE SUR DEMANDE

CROIX

UNE RÉUNION CHEZ LES « CROIX DE FEU ET BRISCARDS »

La section roubaisienne des « Croix de feu et Briscards » tiendra son assemblée mensuelle, à son siège, au Café de l'Harmonie, Grande-Place, à Croix, le dimanche 25 mars, à 12 h.

Au moment où l'Association des « Croix de feu », forte de l'âme généreuse qui l'anime, montre sa volonté inébranlable de poursuivre, au sein du pays, un renouveau salutaire, en plaçant pour demain tout la dignité nationale et en exigeant partout de la propreté morale et civique, tous les membres de la section tiendront à venir affirmer, au cours de cette réunion, leur intime solidarité avec leurs frères d'armes qui, au cours des événements récents, ont su si vaillamment imposer leurs principes.

Y sont également et particulièrement invités tous ceux qui approuvent l'énergique action des « Croix de feu », désirent marcher à leurs côtés, pour les aider dans l'œuvre de regroupement national entreprise pour